

Delémont, le 20 mars 2025

### La HES-SO adopte ses objectifs pour les années 2025-2028

**La HES-SO Haute école spécialisée de Suisse occidentale et ses sept cantons partenaires ont renouvelé la Convention d'objectifs qui les lie, le 20 mars 2025 à Lausanne. La convention fixe les objectifs de l'institution pour la période 2025-2028. L'attractivité des formations HES pour la société et les milieux professionnels, l'ancrage régional, la responsabilité sociétale et environnementale, ainsi que la recherche d'efficience dans la gestion de l'institution figurent parmi les priorités.**

La Convention d'objectifs 2025-2028 représente un consensus fort des cantons partenaires quant aux attentes posées à la HES-SO. Les Conseillères et Conseillers d'Etat membres du Comité gouvernemental de la HES-SO, en collaboration étroite et sur la base des propositions du Rectorat, ont élaboré ce document dans une logique de continuité par rapport à la période précédente. Ensemble, elles et ils ont bâti une vision partagée qui assure que les prestations de la HES-SO répondent aux besoins des cantons, de leur population et des milieux professionnels.

Quatre missions sont définies par la convention : l'enseignement, la recherche, les contributions à la société, ainsi que la politique institutionnelle. L'enseignement, cœur de métier de la HES-SO, fait l'objet d'une attention particulière. Les signataires soulignent l'importance de l'attractivité des formations HES pour la société et les milieux professionnels. La recherche partage cette dimension d'ancrage au plus près des partenaires et des bénéficiaires. La collaboration avec les écosystèmes scientifiques, artistiques et professionnels régionaux, nationaux et internationaux représente l'un des critères centraux de la qualité de la recherche et de l'innovation à la HES-SO. Par ailleurs, la convention d'objectif s'adosse sur une planification budgétaire impliquant un financement par les cantons partenaires de plus de 420 millions de francs par an.

Le principal enjeu des contributions à la société est d'élargir les ambitions en matière de responsabilité sociétale et environnementale à l'entier des activités de la HES-SO, c'est-à-dire en les intégrant à la base aux missions d'enseignement et de recherche. Enfin, l'accent est mis sur l'efficience en matière de politique institutionnelle, grâce à l'établissement de standards et d'outils communs. Ces moyens garantissent la production de données univoques, valides et fiables, permettant à l'institution de progresser concrètement vers une plus grande efficience.

La Convention d'objectifs 2025-2028 a été signée par les Conseillères et Conseillers d'Etat membres du Comité gouvernemental de la HES-SO Christophe Darbellay (Président, Valais), Anne Hiltbold (Genève), Crystel Graf (Neuchâtel, représentante de la région Arc), Olivier Curty (Fribourg) et Frédéric Borloz (Vaud) ainsi que par la Rectrice Luciana Vaccaro.

La convention a également été déclinée en mandats de prestations qui précisent les objectifs pour la période 2025-2028 des domaines de formation et des 28 hautes écoles de la HES-SO, selon leurs compétences et priorités stratégiques. Les mandats de prestations seront signés entre les domaines, les hautes écoles et le Rectorat, le 26 mars 2025 à Lausanne.



La Convention d'objectifs et les mandats de prestations représentent des engagements réciproques qui confirment le bon fonctionnement d'une organisation intercantonale unique en Suisse, dont le succès repose sur sa capacité à agir collectivement et à valoriser ses atouts.

## **Contacts et informations**

Christophe Darbellay, Président du Comité gouvernemental, 079 292 46 11

Luciana Vaccaro, Rectrice, 079 592 79 06

Christel Varone, Responsable communication, 079 383 31 29

